

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MONTMORENCY
(95160)

REPUBLIQUE FRANCAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 29 JUIN 2026
DELIBERATION N°6

**OBJET : SIGNATURE DE LA CONVENTION PORTANT SUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
DES BENEFICIAIRE DU RSA**

L'an deux mille vingt-six, à 19 heures trente, le 29 juin,

Les Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués, se sont réunis en mairie principale, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Michel ROUEDE, doyen d'âge du conseil d'administration, celui-ci assurant la présidence de séance en raison de l'empêchement du Maire, conformément aux dispositions de l'article R.123-18, alinéa 4, du Code de l'action sociale et des familles.

Membres présents :

Madame BERRA Véronique
Madame BOEHM Pascale
Madame DAULBELCOUR Laëtitia
Monsieur GALLIMIDI Joël
Madame PARENTI Carole
Monsieur TAYBI Maen
Monsieur ZUILI Yves
Madame FAURE Jessica
Monsieur HOOREMAN Nicolas
Monsieur ROUEDE Michel
Monsieur BERNEX Pierre-Henri
Madame TUFFIER Cécile
Madame GIFFARD Dounia

Absents excusés :

Monsieur THORY Maxime
Madame BOISMARTEL Marie-Claude, procuration à Madame BERRA Véronique
Madame LEFORT Michèle,
Madame JACQUET Florence

Absents :

Néant

CONSIDERANT la volonté de développement du partenariat entre le Département et le CCAS, relatif à l'accompagnement social des bénéficiaires du R.S.A,

CONSIDERANT que ce partenariat doit être formalisé par une convention,

VU la note de présentation et sur de rapport de Véronique BERRA,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

DECIDE d'autoriser la signature de la convention au titre de l'année 2026 portant sur l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA ainsi que tous avenants, annexes et documents afférents.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

La secrétaire de séance,
Aurélie DUQUESNE



La Vice-présidente,
Véronique BERRA



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le :

07 JUIL. 2026

Mis en ligne et/ou notifié le :

10 JUIL 2026

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du CGCT. Le

10 JUIL. 2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature de la Convention portant sur l'accompagnement social des

Objet de l'acte : bénéficiaires du RSA par les Centres Communaux d'Action Sociale
(CCAS) et les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS) du Val
d'Oise

.....
Date de décision: 29/06/2026

Date de réception de l'accusé 07/07/2026

de réception :

.....
Numéro de l'acte : CA290626_6

Identifiant unique de l'acte : 095-219504289-20260629-CA290626_6-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DEL 6 - SIGNATURE DE LA CONVENTION PORTANT SUR L
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES BENEFICIAIRES DU RSA.pdf (99_DE-
095-219504289-20260707-CA290626_6-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : ANNEXE DEL 6 - Convention CCAS 2026_Type 1_2 et 3 VF.pdf (21_RP-
095-219504289-20260707-CA290626_6-DE-1-1_2.pdf)
Convention